

Le collège Jean JAURÈS



Fondé en 1939, il accueille cette année ~ 720 élèves répartis en 28 divisions. Les cours sont dispensés par une quarantaine de professeurs certifiés.

Rénové en 2006, le collège offre à chacun un cadre de vie et de travail agréable et fonctionnel qui intègre les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (2 salles multimédia et une salle sur deux équipée d'un tableau numérique interactif)

Le conservatoire de Musique, de Danse & d'Art Dramatique



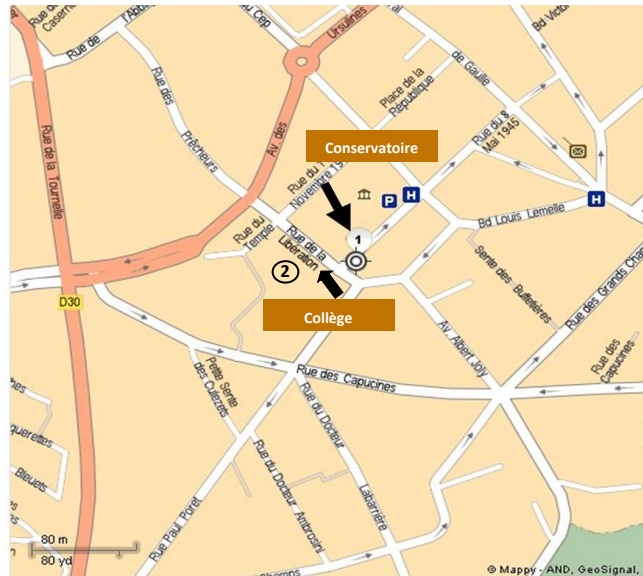
Association loi 1901, il a été créé en 1964 et agréé par le Ministère de la Culture depuis 1981. 50 professeurs y dispensent leur enseignement à 1200 élèves parmi 19 disciplines instrumentales.

Il se distingue très régulièrement par les excellentes récompenses obtenues aux examens départementaux et par la présence d'élèves aux concours d'entrée du Conservatoire National Supérieur de Musique & Danse de Paris et des grands orchestres.

Se rendre au Conservatoire de Musique, de Danse & d'Art Dramatique de Poissy et au Collège Jean JAURÈS

en transports en commun – venant de Paris :
RER A : descendre en gare de Poissy
suivre Hôtel de Ville

en voiture – venant de Paris :
A13, sortir à Poissy
direction Poissy-Centre
(Les 2 établissements se trouvent près de l'Hôtel de Ville)



Conservatoire de Musique, Danse et Art Dramatique à rayonnement communal et intercommunal

21 bis rue du 8 mai 1945 - BP 2235 78302 POISSY
CEDEX – tél. : 01 39 65 14 88

www.cmdpoissy.com / contact@cmdpoissy.com

Collège Jean Jaurès

28 Rue de la libération 78300 POISSY
tél. : 01 30 65 16 10

www.clg-jaures-poissy.ac-versailles.fr /
0783358b@ac-versailles.fr



C classe à H Horaires A aménagés en M Musique 6ème/5ème-Instrument



Rentrée 2013



Yvelines
Conseil général



Projet pédagogique

Les classes à horaires aménagés en musique offrent la possibilité de recevoir, parallèlement à une scolarité ordinaire, une formation musicale qui garantit aux élèves les meilleures chances d'épanouissement.



Cette formation (de la 6^{ème} à la 3^{ème}) vise à développer les capacités musicales (pratique amateur ou orientation professionnelle), conformément au schéma d'orientation pédagogique publié par le ministère de la culture. Cette classe s'adresse aux élèves motivés présentant des aptitudes musicales.

INFORMATIONS

Frédéric CHATOUX, Directeur du Conservatoire
Régine LYNDE, Principale du collège Jean Jaurès



Date limite de dépôt des dossiers :
vendredi 5 avril 2013

Conditions d'admission

TEST D'APTITUDE

vendredi 19 avril 2013 à partir de 13H

(Convocations individuelles adressées par courrier,
au plus tard le **vendredi 12 avril 2013**)

- ⇒ **Test d'aptitude musicale :** Pour les élèves musiciens, interprétation d'un morceau instrumental au choix d'une durée de 2 ou 3 minutes.
- ⇒ **Echange avec le jury sur la motivation du candidat.**

Les admissions seront traitées lors de commissions réunissant le conservatoire de Poissy et le Collège Jean Jaurès, puis présentées à une commission départementale réunie par l'Inspection Académique.

Les résultats seront ensuite transmis aux élèves.

Disciplines proposées & cursus

Violon - Alto - Violoncelle - Contrebasse
Harpe - Guitare - Flûte traversière
Flûte à bec - Hautbois - Basson - Cor
Saxophone - Trompette - Trombone
Clarinette - Piano - Orgue - Accordéon



au conservatoire :

- ⇒ pratique instrumentale individuelle :
30 à 40 minutes selon le niveau
- ⇒ formation musicale : **1h30**
- ⇒ pratique collective instrumentale :
1h30 par quinzaine

au collège :

- ⇒ culture musicale : **1h30**
- ⇒ pratique collective instrumentale :
1h par quinzaine

Objectifs

A qui s'adresse cette classe ?

Cette classe est ouverte à tous les élèves issus d'une classe de CM2 ou de 6^{ème}, particulièrement motivés par la musique et inscrits au conservatoire de Poissy (en septembre 2013)

Quels sont les objectifs de cette classe ?

- ⇒ Mener parallèlement des études générales et des études musicales grâce à un aménagement d'emploi du temps.
- ⇒ Participer à des projets artistiques avec différents partenaires artistiques.
- ⇒ Permettre la découverte, l'interprétation ou même la création d'œuvres musicales de répertoires très variés.
- ⇒ Encourager la création et l'invention musicale des élèves.

Où ont lieu les cours ?

La formation scolaire est dispensée au collège Jean Jaurès de Poissy et l'enseignement musical au conservatoire de Musique à rayonnement communal et inter-communal de la ville de Poissy.

Le conservatoire et le collège se trouve à moins de 150 mètres de distance ce qui permet de rendre les déplacements aisés et les rencontres fréquentes entre les équipes pédagogiques du collège et du conservatoire..

Aménagement du temps scolaire ?

Les classes à horaires aménagés peuvent bénéficier d'un allègement du temps scolaire mais aucune discipline n'est supprimée de l'enseignement dispensé aux élèves.

Il est déconseillé aux élèves de suivre les options telles que le latin en fin de 5^{ème} ou le grec en fin de 4^{ème} afin de ne pas surcharger les emplois du temps. Ils pourront par contre débiter l'allemand en LV2 en fin de 6^{ème}.